



# NOTRE PROGRAMME POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LËSCHT  
1



#dp2019eu

SOZIAL. LIBERAL. EUROPÄESCH.

# NOS CANDIDATS



**CHARLES GOERENS**



**MONICA SEMEDO**



**SIMONE BEISSEL**



**ANNE DAEMS**



**GUSTY GRAAS**



**LORIS MEYER**

# SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SOZIAL. LIBERAL. EUROPÄESCH. ....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>LES DÉFIS .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>1. La dignité d'abord .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>2. Le climat .....</b>  | <b>7</b>  |
| Lutte contre le changement climatique : notre priorité pour les prochaines années .....                  | 7         |
| Finance verte, socialement responsable et durable.....   | 8         |
| <b>3. Concilier efficacité économique et justice sociale.....</b>  | <b>9</b>  |
| Le dumping fiscal et social mine la cohésion de l'UE .....   | 9         |
| Des perspectives pour les jeunes .....   | 10        |
| <b>4. Défendre le multilatéralisme! Se protéger contre les excès de la mondialisation! ...</b>           | <b>11</b> |
| <b>5. L'économie, le financement de l'Union européenne et l'Euro .....</b>                               | <b>12</b> |
| Renforcement du marché unique et de la protection du consommateur .....                                  | 12        |
| Une Union économique et monétaire renforcée qui fait face aux crises de manière rapide et efficace ..... | 12        |
| <b>6. Sécurité et relations extérieures .....</b>  | <b>14</b> |
| L'Union européenne : garant de paix .....  | 14        |
| Face au terrorisme : plus de coopération pour un maximum de protection .....                             | 15        |
| <b>7. Une Europe plus innovante et mieux interconnectée .....</b>  | <b>15</b> |
| Des infrastructures européennes modernes et durables.....  | 15        |
| Innovation, recherche et digitalisation : une grande opportunité pour l'Europe .....                     | 16        |
| <b>8. La politique agricole commune (PAC) après 2020 .....</b>   | <b>17</b> |
| <b>9. Le Luxembourg dans une Europe plus solidaire .....</b>   | <b>18</b> |
| La migration .....   | 18        |
| L'ère post-Brexit.....   | 18        |
| <b>10. L'Europe de la Santé.....</b>   | <b>19</b> |

# SOZIAL. LIBERAL. EUROPÄESCH.

Chers électeurs,

L'Europe est tout d'abord un projet de paix, qui a réussi. Après la Deuxième Guerre mondiale, il fallait que les pays européens se ressaisissent, il fallait que les citoyens surmontent leurs peurs et leurs haines, il fallait que les ennemis d'autrefois apprennent à se connaître. Grâce au projet commun qu'est l'Union européenne, ils sont devenus partenaires, et même amis. Mais malheureusement, certaines personnes en Europe semblent avoir oublié notre histoire commune d'avant la création de la CECA d'abord, et de l'UE ensuite. Il est indéniable que la construction européenne reste un chantier encore largement inachevé. Les forces politiques responsables sont appelées à mobiliser le potentiel considérable dont dispose l'Union européenne afin d'être en mesure de relever les grands défis existentiels dont, en premier lieu, le rétablissement du respect de nos valeurs fondamentales et le respect des droits de l'homme. La recrudescence des actes racistes, antisémites ou xénophobes est en effet une réalité qu'on ne peut nier. Ensemble nous devons les combattre tout comme les propos haineux qui ne cessent de se propager, tout particulièrement sur internet.

Dans quelques années, la troisième génération d'Européens nés après la Seconde Guerre mondiale aura atteint l'âge adulte. Les ennemis d'antan, devenus entretemps des partenaires, s'unissent pour formuler des réponses à nos défis communs. C'est donc dans le cadre de l'Union européenne que sont recherchées des solutions aux problèmes que nos États membres, pris individuellement, n'arrivent pas ou plus à résoudre seuls. Si le souci majeur des États fondateurs a été de prévenir la guerre entre les États, les situations conflictuelles, de nos jours, menacent avant tout la cohésion interne dans nos sociétés.

Pour le Parti Démocratique, l'Europe doit être plus soudée, et l'Europe doit devenir plus sociale et plus libérale. Les citoyens sont au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons lutter tous ensemble contre la pauvreté et la précarité et nous devons soutenir nos entreprises afin qu'elles puissent relever les nouveaux défis et être compétitives par rapport aux entreprises dans le monde entier. Nous souhaitons également que tous les citoyens de l'Union européenne puissent accéder à des soins de santé de qualité.

Nous souhaitons que chaque citoyen européen se sente chez lui dans tous les pays de l'Union européenne, sans pour autant oublier l'identité, l'histoire et le vécu de tout un chacun. Le passeport national, uniformisé pour tous les citoyens de l'Union européenne, est ainsi p.ex. un symbole d'appartenance à un même espace. La plupart du temps, nous passons les frontières sans contrôles, et sans devoir changer de monnaie. Nos produits de consommation se conforment à des standards de qualité très élevés décidés par le Parlement européen et les États membres.

Nos entreprises produisent pour le grand marché européen, ce qui a considérablement augmenté leur nombre de clients potentiels. Le marché intérieur permet à nos entreprises de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer par là même leur capacité d'exportation. L'eau qui coule dans nos robinets doit répondre à des exigences de qualité et de critères sanitaires très élevés partout en Europe. Le programme ERASMUS + facilite la mobilité des étudiants, élèves, apprentis, enseignants et sportifs. L'Europe est donc très présente dans notre vie quotidienne. Le Parti Démocratique veillera à l'avenir à ce que l'UE soit au service de ses citoyens.

**POUR NOUS, L'AVENIR DE L'EUROPE EST DONC :  
« SOCIAL. LIBÉRAL. EUROPÉEN. »**

Charles GOERENS  
Tête de liste

Monica SEMEDO  
Tête de liste

Simone BEISSEL

Anne DAEMS

Gusty GRAAS

Loris MEYER

# LES DÉFIS

## 1. La dignité d'abord

Le principe de base du vivre ensemble dans l'UE est *l'irréductibilité de la dignité humaine*. Un pays peut donc uniquement adhérer à l'Union européenne que s'il respecte pleinement les valeurs fondamentales et, parmi elles, le principe de l'État de droit, le respect des minorités, la liberté d'expression et la liberté religieuse notamment. Deux États membres qui, au moment de leur adhésion à l'UE, étaient irréprochables de ce point de vue, font actuellement l'objet d'une « procédure contre un État membre qui ne met pas en œuvre le droit de l'Union ». En cas de violation grave des valeurs fondamentales, des sanctions peuvent aller jusqu'à la privation du droit de vote dans les formations du Conseil de l'Union. Toutefois, ces sanctions ne deviennent effectives que si elles sont approuvées par l'ensemble des États membres hormis l'État incriminé. Pour ce qui est de la procédure en cours, l'on sait déjà que l'unanimité requise ne sera pas atteinte. Au regard de la situation politique actuelle, les deux États fautifs ont d'ores et déjà déclaré chacun ne pas vouloir laisser tomber l'autre pour rendre ainsi inopérantes les dispositions prévues par l'article 7<sup>1</sup> du Traité de l'UE. Il devient urgent, dès lors, de rompre en l'occurrence avec la règle de l'unanimité qui, dans ce cas, au lieu de condamner les pourfendeurs de nos valeurs, leur garantit l'impunité. Pour remédier à cette situation, le DP se prononce en faveur de la mise en place de conditions d'octroi de fonds structurels pour le cadre financier pluriannuel 2021-2027. L'Union disposerait ainsi d'une mesure très concrète pour faire respecter l'État de droit, étant donné que ces deux États membres reçoivent chacun un montant annuel équivalent à deux pour cent de leur PIB sous forme de fonds structurels.

***Tant que le respect de nos valeurs fondamentales ne sera pas garanti, le DP s'opposera à tout élargissement de l'Union.*** Cela n'entame en rien notre détermination à coopérer très étroitement avec les États disposant du statut de pays candidat à l'Union européenne. Ils ne pourront, cependant, de notre point de vue, devenir membre effectif de l'UE qu'à partir du moment où un Traité amendé permettra de rétablir le respect du droit européen au cas où un État membre l'aurait violé.

---

<sup>1</sup> Article 7

1. Sur proposition motivée d'un tiers des États membres, du Parlement européen ou de la Commission européenne, le Conseil, statuant à la majorité des quatre cinquièmes de ses membres après approbation du Parlement européen, peut constater qu'il existe un risque clair de violation grave par un État membre des valeurs visées à l'article 2. Avant de procéder à cette constatation, le Conseil entend l'État membre en question et peut lui adresser des recommandations, en statuant selon la même procédure.

Le Conseil vérifie régulièrement si les motifs qui ont conduit à une telle constatation restent valables.

2. Le Conseil européen, statuant à l'unanimité sur proposition d'un tiers des États membres ou de la Commission européenne et après approbation du Parlement européen, peut constater l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre des valeurs visées à l'article 2, après avoir invité cet État membre à présenter toute observation en la matière.

3. Lorsque la constatation visée au paragraphe 2 a été faite, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider de suspendre certains des droits découlant de l'application des traités à l'État membre en question, y compris les droits de vote du représentant du gouvernement de cet État membre au sein du Conseil. Ce faisant, le Conseil tient compte des conséquences éventuelles d'une telle suspension sur les droits et obligations des personnes physiques et morales.

Les obligations qui incombent à l'État membre en question au titre des traités restent en tout état de cause contraignantes pour cet État.

4. Le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider par la suite de modifier les mesures qu'il a prises au titre du paragraphe 3 ou d'y mettre fin pour répondre à des changements de la situation qui l'a conduit à imposer ces mesures.

5. Les modalités de vote qui, aux fins du présent article, s'appliquent au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil sont fixées à l'article 354 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

## 2. Le climat

### Lutte contre le changement climatique : notre priorité pour les prochaines années

Le dernier rapport du Groupe d'experts international sur l'évolution du climat (GIEC) est plus qu'alarmant. La menace est devenue existentielle. Dans ce contexte il y a lieu de féliciter les jeunes pour leur engagement. Il faudra tout mettre en œuvre pour donner suite à leur appel, car la survie de notre planète devient dorénavant la première des priorités globales. Elle nous contraint de décarboner nos économies d'ici à l'an 2050. Il est impératif de dépasser le stade de l'incantation et de s'entendre sur la ***mise en place de l'indispensable stratégie de sauvetage de la planète***. Il va falloir viser très haut, avec la ferme détermination de faire converger bien au-delà des frontières de l'Union les comportements en matière de production, de stockage, de distribution et de consommation d'énergie.

Sans la participation de tous et plus particulièrement des très grands pays pollueurs, la limitation du réchauffement de la planète à 1,5 degrés par rapport à la température moyenne de l'ère préindustrielle restera illusoire. Tout invite dès lors l'UE à ***coopérer avec les puissances émergentes***, grandes émettrices de gaz à effet de serre. En effet, sans la ferme détermination de la Chine, des États-Unis, de l'UE, de l'Inde et de la Russie, responsables pour respectivement 30, 15, 9, 7 et 5 pour cent des émissions globales de gaz à effet de serre, sans l'Afrique dont la population sera sans doute supérieure à celles de la Chine et de l'Inde confondues d'ici la fin du siècle, on n'arrivera pas à désamorcer la bombe climatique. ***Le DP exige que l'on définisse dès à présent une feuille de route*** mettant clairement en exergue les objectifs, les initiatives à prendre en matière de financement ainsi qu'un échéancier clair et précis sur les différentes actions à entreprendre en matière de décarbonisation et de transition énergétique.

Les experts les plus chevronnés, à commencer par Jeffrey Sachs, consultant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable, estiment que la transition énergétique basée sur l'abandon des énergies fossiles n'est plus illusoire. Le recours quasi exclusif aux énergies alternatives, éolienne et solaire, est désormais techniquement possible.

C'est pourquoi nous attendons du futur Président de la Commission européenne d'accorder la priorité absolue dans son mandat à l'élaboration d'une stratégie commune dans ce domaine appelée à intégrer les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre et d'en annoncer endéans les cent premiers jours de son mandat les axes principaux à suivre.

Le Parti Démocratique exige de la future Commission qu'elle entraîne la politique énergétique dans une dynamique de changement, déterminée à surmonter les blocages, les réticences, les mesquineries et les égoïsmes nationaux. En fait, ***la décarbonisation de l'économie n'est plus un problème de faisabilité technique mais avant tout de volonté politique et de choix prioritaires en matière d'investissement***.

Nous devons convaincre les grands pollueurs non-européens d'appliquer des systèmes d'échange de quotas d'émission à l'instar de la politique européenne dans ce domaine.

En promouvant le tout solaire et éolien, les questions majeures qui requièrent une réponse dès maintenant sont celles concernant la sécurité de l'approvisionnement énergétique, du financement des installations de production à grande échelle ainsi que des réseaux de transport et de distribution.

C'est pourquoi tous les efforts, tant publics que privés, seront nécessaires pour financer la transition vers une économie bas carbone.

### Finance verte, socialement responsable et durable.

Le DP souhaite que l'Union européenne joue un rôle pionnier en matière de création de labels européens pour les produits financiers verts. Il préconise le développement d'initiatives du type public-privé pour **le développement de la finance verte, socialement responsable et durable**, tout comme le développement des « green bonds », au travers de la mise en place d'un cadre légal innovant au niveau européen. Une telle approche permettra aux centres financiers européens, dont le Luxembourg, de jouer un rôle moteur sur le plan international, dans l'intérêt du financement de la transition énergétique au niveau mondial et de l'amélioration du niveau de vie des populations concernées par le changement climatique.

Dans le sillage de la signature de l'accord de Paris sur le climat (COP 21), les acteurs du monde de la finance ont commencé à **prendre en compte l'impact financier du changement climatique** et la nécessité de dédier des ressources importantes au financement de la transition vers une économie bas carbone. Le Rapport du « Groupe des experts de haut niveau » auprès de la Commission européenne, publié en janvier 2018, ainsi que le Plan d'action de la Commission européenne, publié en mars 2018, viennent encadrer ces efforts, tant au niveau tant des acteurs privés que des acteurs publics.

Le DP soutient les objectifs poursuivis par la Commission en la matière. Il se prononce en faveur d'une approche large, permettant d'inclure également les objectifs socialement responsables et durables. Ainsi, il préconise une accélération du mouvement actuellement en cours au niveau européen, notamment sur les points suivants :

- **l'établissement d'un système de classification unifié** (taxonomie) au niveau de l'UE, afin de définir avec précision ce qui est vert, socialement responsable et durable ; dans ce contexte, le DP souhaite que l'UE joue un rôle pionnier dans ce domaine et qu'elle renforce le dialogue avec ses partenaires internationaux, pour arriver à la mise en place de standards internationaux ;
- la **création de labels européens pour les produits financiers verts, socialement responsables et durables**, pour permettre aux investisseurs d'investir en toute confiance dans des produits qui respectent les critères établis ;



- le renforcement de la *transparence en matière de produits financiers verts, socialement responsables et durables*, pour permettre aux investisseurs d'évaluer pour chaque produit sa conformité aux objectifs précités ;
- le *renforcement des initiatives de type « public-privé »* pour le développement de la finance verte, socialement responsable et durable ;
- le *développement des « green bonds »*, au travers de la mise en place d'un cadre légal innovant au niveau européen.

Par ailleurs, le DP plaide pour le renforcement du rôle et des compétences de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre du financement de projets climatiques.

Finalement, le citoyen pourrait, quant à lui, être encouragé à y investir une partie de son épargne par des incitations fiscales, rendant partiellement déductibles de l'impôt sur le revenu les contributions allouées à cette fin.

### 3. Concilier efficacité économique et justice sociale

#### Le dumping fiscal et social mine la cohésion de l'UE

Les compétences de l'Union européenne en matière sociale sont encore très limitées. Elle ne peut consacrer que très peu de montants budgétaires à ladite politique si on fait abstraction de ses moyens d'intervention plutôt symboliques dans le cadre du « Fonds européen d'ajustement à la mondialisation ». Néanmoins, l'action de l'Union européenne dans les domaines monétaire et fiscal a un impact important sur le bien-être de nos citoyens. Il importe de lutter contre le dumping fiscal et social pratiqué à l'intérieur de l'Union européenne, car d'aucuns parmi les États membres considèrent encore les politiques fiscales et sociales comme des variables d'ajustement pour être plus compétitifs sur le marché intérieur.

Etant donné que les États membres disposent d'une capacité budgétaire qui est de 40 fois supérieure à celle de l'UE, il reste illusoire dans un avenir prévisible de faire assumer par l'UE le rôle de redistributeur social.

Néanmoins, les États membres, sous l'égide de l'UE, vont devoir poursuivre *l'adoption de standards conformes aux droits sociaux fondamentaux pour tous les citoyens européens*. Par ailleurs, l'accès à l'emploi ainsi que l'introduction d'un salaire social minimum sur tout le territoire de l'Union européenne font partie de nos priorités. De toute évidence, le salaire minimum ne pourra pas être le même partout. Compatible avec les contraintes spécifiques à chaque État membre, il devra faire l'objet d'une adaptation périodique. Pour le DP, *la politique sociale de l'UE doit répondre au principe de convergence vers le haut*.

En ce qui concerne la politique sociale, nous devons également *renforcer les mesures inclusives pour les personnes en situation de handicap*. Le gouvernement luxembourgeois, sous l'impulsion du DP, a pris de nombreuses initiatives pour améliorer la situation des

personnes handicapées, notamment l'accessibilité de l'environnement bâti, des produits, des services et des moyens de communication. Le DP soutient l'élaboration au niveau européen de la directive « *European Accessibility Act* » et s'engage pour une mise en œuvre rapide de celle-ci. Le DP exige la mise en place d'un réseau de recherche européen qui promouvra le développement et la diffusion de stratégies innovantes en matière de communication pour fournir un meilleur soutien aux personnes ayant des besoins spécifiques en matière de communication.

En matière *d'égalité et de solidarité entre hommes et femmes*, la réalité reste encore très en deçà des principes inscrits dans le Traité qui interdit toute discrimination basée notamment sur le genre. Il y a lieu de remédier à cette situation en incitant les États membres à prendre des mesures susceptibles de mettre fin aux violations de toute nature à l'encontre des femmes. A cet égard, l'on pourrait s'inspirer du travail effectué par le « Groupe de haut niveau sur l'égalité genre et la diversité » au cours des quinze dernières années au Parlement européen.

### Des perspectives pour les jeunes

L'éducation, l'emploi et la formation professionnelle relèvent avant tout de la responsabilité des États membres. De ce fait, l'action de l'Union européenne est complémentaire aux politiques nationales. Pour cette raison, l'UE réunit régulièrement les ministres compétents afin de faciliter le rapprochement des législations nationales et d'initier des plans d'action en matière sociale, comme par exemple la « *garantie jeunesse* ». Cette mesure a permis à un grand nombre de jeunes européens d'avoir accès soit à un emploi, soit à une formation endéans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte d'emploi.

Aussi l'UE joue-t-elle un rôle de facilitateur dans le domaine de la mobilité des jeunes. Même si elle n'a pas de compétences importantes en matière d'éducation, elle peut contribuer à éliminer les obstacles à la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications des jeunes. Avec la réforme dite de Bologne, les différents systèmes d'études universitaires se sont harmonisés au niveau européen. Or ce constat ne vaut ni pour l'enseignement fondamental, ni pour l'enseignement secondaire. Afin que les jeunes, dont les parents profitent pleinement de l'offre du marché de travail commun européen, puissent facilement s'intégrer dans le système scolaire du pays d'accueil, le DP plaide pour *la création d'un espace européen éducatif* qui offre, à l'instar des quatre écoles publiques européennes au Luxembourg, des cursus adaptés aux besoins des jeunes européens. Seule la Commission européenne pourra inciter les États membres à contribuer à la construction d'un tel réseau d'écoles européennes.

Mais c'est avant tout dans les programmes d'échange que l'UE a permis de faire des avancées très concrètes. « Erasmus+ », depuis son lancement, a permis à 9 millions de jeunes européens de s'inscrire dans un programme d'échange, et parmi eux beaucoup de lycéens, d'apprentis, d'éducateurs, de formateurs, de demandeurs d'emploi et de professionnels du monde associatif et sportif entre autres. Au regard de l'expérience très positive acquise au fil des ans, *il est*

*indispensable de consacrer des moyens supplémentaires à « Erasmus+ » de 2021-2027* afin d'ouvrir ce programme à un nombre plus important de volontaires, et plus particulièrement à ceux issus de milieux défavorisés. Ainsi *le programme « DiscoverEU »*, programme destiné à donner la possibilité aux jeunes de 18 ans de découvrir l'Union européenne pendant un mois, grâce à un pass Interrail offert par l'UE, devrait être accessible à tous les jeunes européens.

#### 4. Défendre le multilatéralisme! Se protéger contre les excès de la mondialisation!

La mondialisation a un impact réel sur notre façon de vivre, de travailler, de nous informer. Elle est une réalité incontournable et nous ne pouvons pas nous y soustraire. Elle crée à la fois des richesses et des inégalités. S'il est vrai qu'elle contribue à diminuer les écarts en matière de production de richesses entre les États, cette mondialisation n'arrive pas pour autant à réduire les inégalités à l'intérieur de nos sociétés. Bien au contraire, dans nombre de pays, y compris dans nos États membres, le fossé se creuse entre riches et pauvres et tend ainsi à généraliser un profond sentiment d'injustice parmi les perdants du système. L'absence de prévisibilité et le manque de perspectives frappent un nombre de personnes de plus en plus important et fragilisent en premier lieu les plus démunis. Aussi nombre d'indépendants et de salariés voient-ils leur activité professionnelle compromise et leur situation matérielle se dégrader. Quand les classes moyennes souffrent, elles tendent à se radicaliser. Ce phénomène, qui a déjà pu être observé au siècle dernier en Europe, est, de nos jours, accéléré par la numérisation de l'économie et les progrès de l'intelligence artificielle. Des mutations profondes secouent nos sociétés. Le sentiment d'être exclu de la société qui se répand de façon inquiétante interpelle les partis traditionnels qui ont de plus en plus de difficultés à intégrer vers le centre politique nombre de citoyens attirés par des mouvements populistes. Cette tendance s'accroît et ne cesse de gonfler les rangs des mouvements et partis populistes qui, par ailleurs, sont en train de se structurer à l'échelle européenne, aidés en cela par des propagandistes de l'extrême droite.

Les partis d'extrême droite attachent peu d'importance à la coopération multilatérale. Cela se traduit par la remise en question de nos acquis en matière de sécurité, de coopération politique et de nos libertés fondamentales. Le président des États-Unis veut avoir les coudées franches et privilégie les rapports bilatéraux, par opposition à ses prédécesseurs qui restaient plus ou moins attachés au multilatéralisme. L'actuelle administration américaine remet en question les engagements et obligations auxquels avaient souscrit les États-Unis. L'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Alliance Atlantique, l'accord sur le Climat, l'accord sur le nucléaire avec l'Iran sont d'ores et déjà dans leur collimateur.

Aussi la dénonciation de l'accord sur les missiles de moyenne portée (INF) par les États-Unis et la Russie ne sert-elle guère les intérêts européens en matière de sécurité. En même temps, les États-Unis exigent de la part des alliés européens une augmentation substantielle de leur budget de défense. Nous voilà en face d'une situation inédite qui exige de nos États membres d'augmenter substantiellement leur budget de défense tout en laissant planer le doute sur le

maintien de la garantie de sécurité américaine en faveur de l'Europe. Mis au pied du mur, les Européens vont devoir s'entendre sur un nouveau projet politique faisant *de l'Union européenne le fer de lance de la coopération multilatérale*.

Nous nous opposons en effet à un retour au protectionnisme à l'échelle mondiale ainsi qu'à une renationalisation des politiques communes au plan européen.

## 5. L'économie, le financement de l'Union européenne et l'Euro

### Renforcement du marché unique et de la protection du consommateur

Les compétences inscrites dans le Traité permettent à l'UE d'agir de manière efficace. La création du marché intérieur en est la plus belle illustration. Les normes s'appliquant au marché intérieur s'imposent également aux produits importés dans l'Union européenne. Les grands manufacturiers que sont la Chine, la Corée, le Japon et autres puissances émergentes sont tenus à respecter nos normes s'ils ne veulent pas être écartés du marché européen. La convergence vers le haut en matière commerciale permet avant tout de *mieux protéger nos consommateurs*. Le marché intérieur, l'une des plus belles réussites de l'Union européenne, toutefois, est encore loin d'avoir exploité toutes ses potentialités. Nous appuyons les recommandations formulées dans le rapport Monti, et notamment l'adoption de ressources propres de l'Union européenne pour renforcer le marché unique.

Le DP exige en outre que soit mis *fin aux restrictions territoriales* souvent pratiquées par les grands groupes. Ceux-ci imposent leurs circuits commerciaux en faisant transiter leurs produits auprès de plusieurs intermédiaires. Ainsi le même produit devient plus cher au Grand-Duché de Luxembourg que dans un pays voisin. Le DP exige à ce que les commerçants du Luxembourg puissent acheter directement leur marchandise auprès des producteurs, sans devoir passer par des intermédiaires.

Le consommateur, quant à lui, pourrait voir sa situation s'améliorer s'il pouvait mieux défendre ses intérêts dans le cadre de *recours collectifs* qui devraient être autorisés sous certaines conditions. Il serait avantageux de prévoir cette possibilité à l'échelle européenne.

### Une Union économique et monétaire renforcée qui fait face aux crises de manière rapide et efficace

Notre monnaie unique qu'est l'Euro est une histoire à succès. Le DP se réjouit qu'à l'occasion de son 20e anniversaire, l'Euro soit définitivement sorti de sa phase d'adolescence et compte aujourd'hui parmi les devises les plus solides au monde. Afin de garantir la solidité de l'Euro à l'avenir, il convient de continuer à *renforcer la gouvernance et la résilience économique au sein de la zone euro*. La volonté et la détermination politiques des responsables de la zone euro ont eu raison des cassandres qui annoncèrent la fin de l'Euro après l'éclatement de la crise de 2008. La Banque centrale européenne (BCE) a dès lors montré à quel point sa contribution à la

stabilité de la monnaie unique et au redressement de l'économie de la zone euro était indispensable.

Aussi dans l'esprit d'une „Europe sans cesse plus étroite“, il convient d'améliorer le contrôle démocratique des activités de l'Union économique et monétaire (UEM). Il faudra développer la dimension parlementaire qui devra incomber tout naturellement au Parlement européen. Dans ce cadre, il y a lieu, toutefois, de renforcer avant tout les droits des parlementaires représentant les États de la zone euro. Quant aux parlementaires ressortissants des États non membres, ces derniers pourraient être appelés à participer aux débats et même aux votes concernant l'UEM. Toutefois, leurs votes n'auraient qu'une valeur purement indicative. L'on pourrait tenir compte d'une situation très différenciée tout en préservant le cadre institutionnel unique.

Le DP est d'avis que la zone euro aura besoin de ses propres instruments budgétaires afin de lui permettre d'atténuer, voire de prévenir les chocs conjoncturels et de mieux préparer nos économies à renouer plus rapidement avec la croissance économique. Cela nous paraît d'autant plus important que si une contraction de nos économies comparable à celle de 2008 devait survenir, nos États membres auraient des moyens plus limités qu'à l'époque pour relever ce défi, la dette souveraine des États membres de la zone euro étant supérieure de plus ou moins 30% par rapport à 2008.

À ce sujet, le DP salue l'idée de la *mise en place d'un nouvel instrument budgétaire* pour favoriser la convergence et la compétitivité au sein de la zone euro. Un tel instrument devra être cohérent avec d'autres politiques de l'UE et subordonné aux critères et aux orientations stratégiques des États membres. Les fonds alloués à cet instrument devront provenir du Budget européen (cadre financier pluriannuel (CFP)) et ils devront servir en première ligne à favoriser l'investissement et à promouvoir les réformes structurelles, pour rendre les économies compétitives et performantes dans l'intérêt des citoyens et des entreprises. Une telle approche contribuera également à aider les États confrontés à une situation économique plus difficile à respecter les critères du pacte de stabilité et de croissance (PSC).

Finalement, le DP se prononce en faveur du *renforcement du Mécanisme européen de stabilité (MES)*, dont le siège est établi à Luxembourg. À l'avenir, le MES pourra ainsi jouer un rôle de filet de sécurité (« common backstop ») au Fonds de résolution unique dont la vocation est de venir au secours de banques en défaillance. Il pourra également jouer un rôle plus important dans le cadre des programmes d'assistance financière (« crisis management »), ainsi qu'en dehors des périodes de crises (« crisis prevention ») pour mieux contribuer à la résilience de la zone euro.

## 6. Sécurité et relations extérieures

### L'Union européenne : garant de paix

S'il est un domaine où l'Europe doit s'affirmer en tant qu'acteur uni et cohérent, c'est bien celui de la sécurité et de la défense. Plutôt que de continuer à subir l'action ou la non-action de ses partenaires voisins ou alliés, l'Europe doit agir dans le but de garantir à ses citoyens de pouvoir *vivre en sécurité, sans dépenses militaires excessives* pour les États membres (Frieden schaffen mit weniger Waffen). Pour le Parti Démocratique, le mandat de l'UE pour assurer sa propre sécurité et sa propre défense doit être renforcé. Ainsi, dans le cadre d'un partenariat stratégique avec l'OTAN, *une Union européenne de défense* pourrait assurer la sécurité et la stabilité de ses États membres et des États riverains de l'UE. Il ne s'agit pas de créer de nouvelles structures mais d'une collaboration plus efficace entre les forces armées au sein de l'UE.

Nos États membres, soucieux de prévenir une nouvelle course à l'armement nucléaire, doivent construire les bases d'une sécurité paneuropéenne susceptible de *rétablir progressivement la confiance entre tous les États européens*.

De ce point de vue, les rapports actuels entre l'Union européenne et la Russie doivent être repensés. Il ne s'agit aucunement de passer l'éponge sur l'annexion de la Crimée par la Russie, ni d'accepter les agissements de Moscou dans ce qu'elle continue toujours à considérer comme sa sphère d'influence, mais de tenter de rétablir petit à petit des rapports de confiance. Cela avait été possible à une époque où les relations sur le continent européen étaient plus tendues qu'aujourd'hui. La politique des petits pas initiée par la République Fédérale d'Allemagne sous Brandt, Scheel, Bahr et Genscher à partir des années 1970, qui a été à l'origine de la détente Est-Ouest reste un exemple à suivre dans le contexte actuel. Cela ne doit entamer en rien la détermination de nos pays de se défendre contre tout agresseur potentiel. En œuvrant dans cette direction, l'Union européenne pourrait contribuer à ce que les problèmes de la sécurité européenne soient considérés dans une approche continentale, tenant compte des intérêts de sécurité de tous y compris des intérêts légitimes de Moscou.

Les États membres, cependant, s'obstinent à maintenir l'unanimité en matière de politique extérieure, de sécurité et de défense. Il n'est donc pas étonnant de voir la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité souvent reléguée au second rang par un ou plusieurs États membres. Ainsi on a vu les présidents de la Russie et de l'Ukraine, la Chancelière allemande et le Président de la République française autour de la table de négociation à Minsk. Dans ce format il n'y a pas eu de vraie place pour la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. D'aucuns parmi les États membres ne veulent lâcher prise et restent attachés à des configurations dans lesquelles les représentants institutionnels de l'UE restent marginalisés. L'opinion publique quant à elle, est majoritairement favorable à une Union qui parle d'une seule voix des questions de guerre et de

paix, comme le confirment régulièrement les sondages d'opinion. De ce point de vue, le citoyen est en avance sur le politique.

***Le DP veut qu'un terme soit mis à l'application de la règle de l'unanimité en matière de politique étrangère.*** Il en est de même de la politique de coopération au développement. Si les efforts en la matière déployés par la Commission et les États membres font de l'Union européenne de loin le premier acteur mondial dans ce domaine, l'APD globale des Vingt-huit reste très en deçà du seuil de 0,7 pour cent de leur revenu national brut (RNB). Le Luxembourg reste exemplaire en consacrant 1% de son RNB à la coopération au développement. ***Le DP appuie sans réserve le rapport du Parlement sur « l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale ».***

Le DP se prononce résolument en faveur du ***maintien d'un commerce extérieur ouvert*** en dépit de la guerre tarifaire que mènent certains États. A cette fin il soutient la volonté de la Commission de persévérer dans la confection de nouveaux accords commerciaux bilatéraux.

Quant aux accords de partenariat économique avec les États membres des pays de l'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), il faut veiller à ce que les pays en développement soient progressivement aidés à être en mesure de vendre des produits manufacturés répondant à nos standards de qualité. Aussi l'Europe devra-t-elle plaider auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour ***une meilleure protection des pays en développement***, souvent inondés par des produits dont le coût est inférieur au prix de revient dans le pays importateur.

### Face au terrorisme : plus de coopération pour un maximum de protection

L'Union européenne est seule à même de concilier défense des droits du citoyen et protection contre le terrorisme.

En ***multipliant les échanges d'information sur les menaces à notre sécurité***, l'Union européenne peut contrecarrer les tentations liberticides des mouvements d'extrême droite dont le seul souci consiste à miner l'État de droit et à imposer un ordre autoritaire.

## 7. Une Europe plus innovante et mieux interconnectée

### Des infrastructures européennes modernes et durables

Les avantages de la libre circulation des personnes et du marché unique européen ne peuvent être pleinement exploités que si les infrastructures européennes pour la mobilité, l'interconnectivité - dont le numérique - et l'énergie, sont suffisamment développées.

Il faut une heure et vingt-deux minutes pour se déplacer en train de Bruxelles à Paris, un peu plus de deux heures pour se rendre de Bruxelles à Londres et trois heures pour effectuer la distance Bruxelles – Luxembourg si le train arrive à l'heure. Le maintien du statu quo reste un handicap de taille pour notre pays, et plus particulièrement pour Luxembourg-Ville, capitale

européenne. Le DP est d'avis que de **nouveaux modèles de financement concernant la construction et l'entretien des infrastructures de transport** pourraient remettre l'amélioration de la liaison ferroviaire Luxembourg-Bruxelles sur les rails.

Quant au transport routier, le DP se prononce en faveur de la création d'un **cadre légal européen pour les véhicules autonomes**. A cet effet, l'UE devra être précurseur et élaborer un cadre juridique pour réglementer la conduite autonome sur les routes européennes.

Pour restreindre la présence de voitures trop polluantes à l'intérieur de leur agglomération, plusieurs villes européennes ont décidé d'interdire la circulation, sur leur territoire, de véhicules ne disposant pas d'une vignette certifiant un faible niveau d'émission. Afin de faciliter le quotidien des automobilistes à l'intérieur de l'Union, le DP se prononce en faveur de la **création d'une vignette européenne unique** plutôt que de maintenir la pratique actuelle qui prévoit pour l'accès à chaque centre urbain une certification distincte.

### Innovation, recherche et digitalisation : une grande opportunité pour l'Europe

Le DP est d'avis que les dépenses en matière de recherche doivent rester élevées. Aussi plaidons-nous pour la **simplification et l'accélération des procédures d'aides au financement** à l'innovation et à la recherche européenne.

La digitalisation s'impose aujourd'hui dans tous les domaines. Elle requiert tant de la part des acteurs économiques que des citoyens un effort d'adaptation conséquent. Si la digitalisation fait des ravages dans le monde du travail, elle offre aussi de nouvelles opportunités en matière d'emploi. L'UE, quant à elle, a vocation à définir une stratégie commune ambitieuse visant à faire bénéficier les citoyens et les entreprises d'un **vrai marché numérique unique**. Ce dernier doit viser à éliminer les obstacles pouvant exister au niveau des réglementations nationales. A cet égard, il devient urgent de faire sauter les barrières encore inscrites dans la version actuelle du règlement relatif au « **geoblocking** ». Il n'est plus concevable d'interdire l'accès à des services de « streaming » ou d'information dans un État membre tandis que dans un autre, ce même contenu est accessible.

Afin d'assurer le maintien de la compétitivité de ses centres financiers, l'Union européenne doit devenir un champion de **l'innovation financière**. Dans cet esprit, le DP s'engage en faveur d'une réglementation des nouveaux produits et services, tels que « blockchain », l'intelligence artificielle, « crowd funding », « crowd investing », « cloud banking », cryptomonnaies, cryptofonds, tokens (jetons) et « initial coin offerings ». Pour autant, le DP estime que l'autorisation et la supervision des prestataires de services correspondants devrait rester confiée aux autorités de surveillance nationales, en application du principe de subsidiarité.

Pour le Parti Démocratique, il est important que la stratégie de la Commission européenne pour le **déploiement du réseau 5G** dans les différents États membres soit des plus ambitieuses. Car le fait de pouvoir garantir un internet mobile ultra rapide et hautement sécurisée, couvrant



l'intégralité de son territoire, rend non seulement l'UE plus attractive pour les entreprises innovantes, mais permet également aux Européens d'être interconnectés où qu'ils se trouvent.

L'UE doit tout faire pour résorber les retards par rapport à ses principaux concurrents en matière d'intelligence artificielle. Les politiques divergentes au niveau des États membres sont à l'origine de ce retard. Il est indispensable, cependant, que l'UE réserve une attention accrue aux aspects éthiques en rapport avec l'utilisation de l'intelligence artificielle, selon la formule « *nous ne sommes pas offerts à l'intelligence artificielle, mais ouverts à celle-ci* ».

Le DP considère l'égalité d'accès à l'internet comme un droit fondamental pour chaque citoyen et veillera à ce que la *neutralité du réseau* reste pleinement respectée.

## 8. La politique agricole commune (PAC) après 2020

La politique agricole commune (PAC) a été la première à être intégrée au niveau européen. Ayant connu d'importantes réformes structurelles, l'agriculture s'est modernisée au point de devenir un secteur de pointe en matière d'application de l'informatique et de la robotique notamment. Aussi doit-elle répondre aux attentes les plus diverses. Les consommateurs qui préconisent d'acheter bio sont plus nombreux que ceux qui sont prêts à en payer le prix. On veut bannir les pesticides de la production agricole européenne sans pouvoir pour autant interdire l'importation de denrées alimentaires en provenance de pays qui sont moins regardants sur ce plan.

L'agriculteur ainsi confronté à des attentes souvent contradictoires du consommateur doit pouvoir tabler sur un cadre européen lui permettant de s'adapter à un rythme soutenu. Les progrès réalisés au cours des dernières années sont réels et ne correspondent pas toujours à la caricature que d'aucuns veulent faire du secteur agricole. Des *nouvelles techniques culturales plus douces* sont à l'ordre du jour et il importe désormais de les expérimenter au plan de la faisabilité et ainsi leur permettre de s'imposer progressivement à plus grande échelle.

A cette fin, priorité doit être donnée au secteur de la recherche pour explorer des alternatives raisonnables et praticables. Aussi serait-il judicieux d'appliquer les mêmes exigences en matière de qualité aux produits importés. Il serait difficile, en effet, d'interdire l'application du glyphosate dans l'Union européenne et de continuer à importer des denrées alimentaires de régions qui ne connaissent pas ces mêmes contraintes.

En outre, le niveau des prix agricoles est tel qu'il continue à rendre nécessaire l'intervention budgétaire sous forme d'aide au revenu. En principe, la PAC prévue pour les années 2021-2027 devrait prévoir un niveau d'intervention budgétaire similaire à celle de la période en cours.

Le maintien d'un cadre d'aide agro-environnemental pouvant être complété par des mesures nationales nous paraît approprié, voire indispensable pour permettre à nos agriculteurs d'être à parité de revenu avec les autres couches socio-professionnelles.

Chaque année, des millions d'animaux sont transportés à l'intérieur de l'Union européenne. En juin 2018, le Luxembourg a adopté une loi sur la protection des animaux qui compte parmi les plus modernes au monde et qui met en valeur la dignité et les droits des animaux. Cependant, la situation en Europe reste plus qu'insatisfaisante. Le DP s'engage pour une **intensification de la protection des animaux au niveau européen**, notamment pour une amélioration des conditions (durée, bien-être animal) lors de transports transfrontaliers.

## 9. Le Luxembourg dans une Europe plus solidaire

### La migration

En matière de politique migratoire, les États membres ont souvent des positions très divergentes. Certains, dont la Pologne et la Hongrie, s'opposent carrément à l'accueil de réfugiés, voire même à l'application de la loi européenne portant sur l'application de quotas fixant pour chaque État membre le nombre de demandeurs d'asile à protéger. D'autres, prêts à accepter la plus grande part du fardeau, voient leur opinion publique se retourner contre eux. Une réponse européenne au phénomène de l'immigration ne sera possible que si l'on accepte une approche commune. Tout d'abord, nous devons nous donner les moyens afin de **mieux protéger nos frontières extérieures** de l'UE, ce qui revient à ce qu'un effort logistique et budgétaire soit fait par tous les États membres. Ensuite, il faudra **appliquer une clé de répartition démographique** visant à obliger les États membres à accepter sur leur territoire un nombre de réfugiés en fonction de leur nombre d'habitants.

Une telle approche aurait pu prévenir ce que l'on considère à tort comme la « crise des réfugiés ». Le refus d'aborder ce problème en commun et d'agir en conséquence a donné lieu à un séisme politique dans la plupart des États membres de l'UE. Cela se concrétise notamment par un essor inquiétant des mouvements d'extrême droite, hostiles à tout traitement humanitaire et humaniste des personnes qui fuient la guerre, la torture et la barbarie. Le Luxembourg a tout intérêt à faire accepter par ses partenaires une mise en commun des moyens politiques, administratifs et logistiques pour gérer de telles situations.

### L'ère post-Brexit

Le retrait du Royaume-Uni de l'UE n'est plus qu'une question de temps. D'un côté, l'Europe peut paraître affaiblie, et de l'autre, elle sera appelée à s'affirmer comme l'un des grands acteurs globaux.

L'UE est seule à même de relever les défis d'envergure planétaire. Le Luxembourg a compris bien plus tôt que ses voisins et partenaires qu'il importe d'opter pour des démarches communes. C'est dans cet esprit qu'il va falloir traiter les questions institutionnelles de l'Union européenne après le départ du Royaume-Uni. Dans l'un des plus petits pays de l'UE, l'on doit garder à l'esprit que grâce au partage de souverainetés, nous avons connu une période de paix et de prospérité, de liberté et de justice inégalées dans l'histoire de notre pays.

Le DP invite tous les acteurs politiques à s'impliquer dans la ***poursuite de l'intégration européenne*** dans l'intérêt des générations futures. La jeunesse britannique qui va sous peu être privée des acquis de la construction européenne nous envie pour les perspectives d'avenir que nous confère l'UE.

## 10. L'Europe de la Santé

La santé publique relève par principe de la compétence interne des États membres. Néanmoins, selon le principe de la subsidiarité, l'action de l'Union européenne peut compléter ces politiques nationales.

Le DP plaide pour une ***meilleure coopération au niveau européen*** afin d'améliorer la santé publique dans les différents États membres en optimisant la lutte contre les maladies graves par le biais d'une recherche renforcée sur leurs causes, leur transmission et leur prévention et en mettant en œuvre des campagnes européennes de prévention en matière de santé. L'Union européenne devra également stimuler la compétitivité et la capacité d'innovation des secteurs et des entreprises liés à la santé en Europe.

L'Agence européenne du médicament doit disposer des moyens nécessaires afin de pouvoir évaluer et autoriser rapidement les nouveaux médicaments et accessoires médicaux pour le marché européen.

Face au phénomène préoccupant des pénuries de médicaments de plus en plus fréquentes, et dont le Luxembourg n'est pas épargné, le DP se prononce en faveur d'une solution européenne en concertation avec les acteurs du secteur pharmaceutique, sous forme de la localisation ou relocalisation en Europe des sites de production des matières premières actives.

Il faudra encore veiller à optimiser le partage d'information entre les acteurs de la chaîne du médicament et les patients tout en œuvrant dans le sens d'une harmonisation des pratiques réglementaires au niveau européen.

## Chers électeurs,

Les élections européennes de mai 2019 vont désigner les membres du Parlement européen pour la mandature 2019-2024.

Affaiblie par le Brexit, l'Union européenne voit sa capacité d'influer sur le reste du monde diminuer. Il existe un réel risque de perte d'influence sur le plan économique. Si ce constat peut paraître déconcertant, il n'en constitue pas pour autant une fatalité. Les pays membres de l'UE, pris isolément, ne peuvent pas contrecarrer ce défi. L'unique solution est une Europe plus forte et solidaire, représentée également en tant que telle dans le G7.

Une Union européenne plus unie, plus visionnaire est essentielle pour garantir la prospérité, la paix et la liberté de ses citoyens. Elle dispose de la masse critique lui permettant de se faire écouter et d'initier des chantiers d'envergure et notamment la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Unie, forte de son expérience et de sa capacité d'impliquer ses États membres dans des projets communs, elle a vocation à revigorer le multilatéralisme mis à mal par certains pays puissants. On attend de l'Union européenne avant tout qu'elle assure l'ancrage de tous les États membres dans ses valeurs fondamentales. Ceci, tout comme son modèle d'économie sociale de marché, la distingue par rapport à bien d'autres régions dans le monde.

Résolument SOCIAL, LIBÉRAL et EUROPÉEN, le DP partage l'enthousiasme des citoyens unis autour du principe de l'irréductibilité de la dignité humaine et les invite à participer à la grande aventure collective qu'est la construction européenne.





The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. Proper record-keeping is essential for determining the correct amount of tax owed and for identifying potential areas for tax savings.

One key aspect of record-keeping is the use of receipts and invoices. These documents provide the necessary evidence to support the amounts reported on tax returns. It is important to keep these records organized and accessible for the entire year, as well as for several years thereafter in case of an audit.

Another important consideration is the use of appropriate accounting methods. Different businesses may have different needs, and the choice of accounting method can have a significant impact on the timing and amount of taxable income. Consulting with a tax professional can help determine the most advantageous method for a particular business.

In addition to record-keeping, businesses should also be aware of various tax deductions and credits available to them. These provisions can significantly reduce the amount of tax owed, but they must be properly documented and claimed. Keeping track of eligible expenses and investments is crucial for maximizing these benefits.

Finally, it is important to stay up-to-date on changes in tax laws and regulations. The tax code is constantly evolving, and businesses must adapt to these changes to ensure compliance and optimize their tax position. Regular consultation with a tax professional can help businesses stay informed and make the necessary adjustments to their tax strategy.



DEMOKRATESCH  
PARTEI

SOZIAL. LIBERAL. EUROPÄESCH.

#dp2019eu

WWW.DP.LU

**Demokratesch Partei**

148-150 boulevard de la Pétrusse  
L-2330 Luxembourg  
Tel. (+352) 22 10 21  
Fax. (+352) 22 10 13  
Email: secretariat@dp.lu




[www.dp.lu](http://www.dp.lu)

 demokrateschpartei  
 dp\_lu  
 dp\_demokratesch\_partei  
 621 37 2018

**ADLE - Alliance des Démocrates et  
Libéraux pour l'Europe**

Parlement Européen  
60 Rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles  
Tel. (+32) 2 284 21 11  
Fax. (+32) 2 230 24 85  
Email: aldegroupp@europarl.europa.eu

[www.alde.eu](http://www.alde.eu)

 ALDEgroup  
 ALDEgroup  
 alde\_group